



**UNIVERSITÉ DE MANSOURAH
FACULTÉ DE PÉDAGOGIE
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**

**LES ASPECTS DE L'ASSIMILATION
PHONOLOGIQUE
EN FRANÇAIS ET EN ARABE**
(Étude contrastive)

DR. ABDELWAHAB ELSAADANI

Professeur adjoint en Linguistique française
Faculté de Pédagogie
Université de Mansourah
Revue de la faculté des lettres de Mansourah No (54)

Janvier 2014

Introduction

Dans la chaîne parlée, les sons ne se réalisent pas toujours sous leur forme prototypique; ils peuvent se manifester de façons très variables pour diverses raisons dont les plus importantes sont les propriétés articulatoires d'un son par rapport à ceux qui l'entourent (qui le précèdent et le suivent). Autrement dit, les deux sons en contact, de type articulatoire différent, tendent à se rapprocher, à s'assimiler le plus possible sans toutefois porter atteinte ni à la compréhension ni à la forme graphique. Une phrase comme « *je ne sais pas* » peut être prononcée de différentes façons, comme [ʒənəsɛpa], [ʒənɛpa], [ʒnəsɛpa] ou même [ʒsɛpa], voire [ʔɛpa] lorsqu'on enchaîne les mots rapidement. On voit que l'image acoustique des monèmes change selon le moment où ils sont dits isolés ou prononcés enchaînés comme dans [ʒə ou ʔ]. Cette source de variation peut modifier profondément les caractéristiques acoustiques d'un son. Mais les variations obéissent aux règles phonologiques spécifiques à la langue en question. En français par exemple, le mot français terminé par une consonne occlusive non voisée comme « *frites* » est prononcé [frid] quand il est suivi d'un mot ayant une consonne initiale voisée (ex., *Les frites belges*).

En arabe, au contact d'une sonore, une sourde devient sonore ou inversement. Ainsi le verbe (عدت) [ʔud+ta], se prononce couramment / ʔutta / avec l'assimilation du [d/د] voisé du verbe au [t/ت] du suffixe et peut s'écrire soit (عدت) qui est parfaitement clair, soit (عٓت) qui est plus obscur.

C'est pourquoi, « *l'arabe moderne a tendance à préférer, dans ce type de cas, la première orthographe, qui préserve la clarté morphologique du mot.* »¹

Ce phénomène illustré dans nos exemples est l'**assimilation** phonique qui est un type très fréquent de variation phonologique subie par un son au contact d'un son voisin et qui tend à réduire les différences entre les deux sons: l'un des deux sons acquiert une ou plusieurs caractéristiques propres

¹ - Djamel Kouloughli, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris, Pocket-Langues pour tous, 1994, p.24.

au son voisin. À l'inverse, lorsque deux sons semblables, en contact plus ou moins direct, s'éloignent l'un de l'autre, on parle de **la dissimilation**.

Objectif de l'étude

L'étude a pour but d'examiner et de décrire le phénomène de l'assimilation comme un aspect de variation phonologique qui dépend à la fois des traits pertinents et de la position des phonèmes en contexte phonique. On tente de savoir comment et par quels mécanismes, le degré et le type d'assimilation dépendent du contexte des phonèmes.

La méthode

Notre description phonologique de l'assimilation en français et en arabe se déroulera dans le cadre de l'approche fonctionnaliste où «*la phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurale*»¹ et selon laquelle l'analyse phonologique suit deux étapes principales: au premier temps «*on identifie les traits pertinents qui différencient les unités distinctives les unes des autres afin de définir chacune d'entre elles par les traits pertinents qui la caractérisent.* » Au second temps, «*on étudie la manière dont les unités distinctives se combinent pour donner chair et forme au signifiant des unités significatives*»²

Corpus de l'étude

Les exemples cités dans l'étude en langue française sont tirés du français parlé, alors que ceux cités en langue arabe sont à la fois empruntés de l'arabe moderne et du Saint Coran.

1. Définition de l'assimilation

L'assimilation est à la fois un phénomène très ancien et très jeune; elle a été précieusement étudiée par les grammairiens arabes anciens. Dans son chef-d'œuvre " **al-Kitāb** "*, le prestigieux grammairien du huitième

¹ -André Martinet, *La Description Phonologique avec application au parler franco provençal* d'Hauteville (Savoie), Genève-Paris, 1956, p. 15.

² - Builles (Jean Michel), *Manuel de linguistique Descriptive*, Le point de vue fonctionnaliste, Paris, Nathan, 1998.P.187.

* - *Al-Kitāb* de Sibawayh a été traduit en français en deux volumes à Paris entre (1881-1889) par l'orientaliste Hartwig Derenbourg (1844-1908).Malheureusement, je n'ai pas pu trouver cette traduction.

siècle Sibawayh (m.180/796)*, a décrit l'assimilation dans plusieurs positions, il l'a nommée «المضارعة Palmudaraḥ¹ c'est-à-dire (l'assimilation), «التقريب Paltaqrib² (le rapprochement) et «الادغام Palidḡam³ (la gémination). Dans son livre (al-khaṣā'is /Les Particularités الخصائص), Ibn Jinni, (m.393/1002) a traité le phénomène de l'assimilation dans un chapitre intitulé (Palidḡam Palasḡar الاصغر / la petite gémination) et l'a défini comme * « un rapprochement des traits pertinents d'un son à ceux d'un autre son voisin sans faire une gémination. »⁴

En général, les phonologues modernes définissent l'assimilation comme « les différentes sortes de changements dont un son est susceptibles d'être affecté quand il subit l'influence d'un son voisin: deux sons contigus tendent à acquérir un ou plusieurs caractères communs »⁵, autrement dit, «c'est la tendance de deux phonèmes différents contigus à se ressembler ou à acquérir un ou plusieurs traits communs partiellement ou totalement. »⁶. Selon le (ou les) traits articulatoires que le phonème peut acquérir, l'assimilation peut être donc «partielle lorsque le phonème assimilé garde un ou plusieurs traits distinctifs, totale lorsqu'il adopte entièrement ceux du phonème contigu et perd les siens».⁷ Ainsi «je t'attends», peut être prononcé [ʒətātā] ou, après la chute[ə], [ʒtatā]*

* -Les dates citées après les noms des personnages de la tradition arabes reportent, après la lettre m., la date du décès selon le calendrier de l'Hégire, suivie de la date correspondante selon le calendrier chrétien.

1- سيويوه، الكتاب، تحقيق عبد السلام محمد هارون، مكتبة الخانكي، القاهرة، ط.3، 1988. ج 2 ص 426.

2 -Ibid,p.427

3- Ibid., p.404

* - Les citations arabes sont traduites par le chercheur.

4- ألا دغام الاصغر عند ابن جني هو «تقريب الحرف من الحرف وادناؤه من غير ادغام يكون هناك.» ابن جني، الخصائص، تحقيق:محمد علي النجار، دار الكتب المصرية، ج.2، 1957، ص93.

5 - Carton (Fernand), *Introduction à la phonétique française*, Paris, Dunod, 1997, P.82.

6 - أحمد مختار عمر، دراسة الصوت اللغوي، عالم الكتب، القاهرة، 1997، ص.378.

7 - Mounin (Georges), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1995, P.43

* - On utilise les signes diacritiques pour indiquer une sonorité ou un assourdissement qui ne sont pas propres au son en question: v pour voisement, v renversé pour dévoisement sur ou sous la consonne.

lorsque l'assimilation est partielle, [ʃtatã] lorsqu'elle est totale. »¹ Au premier temps, la consonne [t] transfère partiellement le trait [+ sourd] au [ʒ], qu'on prononce [ʒ̥] ainsi plus proche de [ʃ]; au deuxième temps, le [ʒ] a totalement perdu son trait [+ sonore], changeant en [ʃ], sous l'effet du sourd [t].

L'assimilation réfère donc à la propagation d'un trait distinctif d'un son X en contexte sur le son Y. Ce phénomène se produit donc au cours de la rencontre de deux consonnes dont la *plus forte* assimile la *plus douce* (i.e. la plus faible) en lui donnant certains de ses caractères.²

2. Les contraintes de l'assimilation

L'assimilation varie selon deux critères:

- Les traits pertinents qui différencient les phonèmes les uns des autres;
- La position des consonnes en contact: dans la même syllabe ou dans deux syllabes différentes.

2.1. Les traits pertinents

A la suite d'André Martinet, le trait pertinent est « *un ensemble de caractéristiques phoniques distinctives qui ne se trouvent dissociées nulle part dans le système*³ ». C'est donc un trait simple ou complexe qui permet à tout seul de distinguer deux phonèmes. Les phonèmes sont donc organisés dans un système, dans la mesure où ils s'opposent les uns aux autres par des traits qui les composent. En français et en arabe, *le voisement, le lieu d'articulation, le mode d'articulation, la nasalité, la vibration et le trait latéral*⁴ constituent les *corrélations** permettant de décrire tous les phonèmes.

¹ -Derivery (Nicole), *La phonétique du français*, Paris, Seuil, 1997, P.38.

² - Selon Bertil Malmberg, il y a des consonnes fortes et des consonnes douces. En français, les occlusives sourdes /p, t et k/ et les spirantes /f, s et ʃ/ sont des fortes, toutes les autres des douces. Parmi les occlusives et les spirantes, il y a deux séries, une série des fortes qui s'opposent à la série des douces (*p* à *b*, *s* à *z*, etc.). Les nasales et les liquides sont toujours des douces, de même que les semi-voyelles.

(Bertil Malmberg, *La Phonétique*, Paris, PUF, 4^e éd. 1987, P.60.)

³ - André Martinet, "Substance phonique et traits pertinents", in *La Linguistique synchronique*, Paris, PUF, 1970, p. 144.

⁴ - Choi-Jonin (Injoo) & Delhy (Corinne), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg, 1998, pp.25-29.

A. Le voisement

Les cordes vocales sont les responsables de la production du son fondamental de la voix. Le mot voix désigne l'ensemble des sons produits par les vibrations des cordes vocales. Les sons dont la production ne s'accompagne pas de la vibration des cordes vocales sont dits non voisés ou sourds. Les voyelles sont toujours voisées, alors qu'il existe des consonnes voisées et d'autres non voisées. Le voisement et le dévoisement constituent dans beaucoup de langues des traits phonologiquement pertinents. En français, il existe *une série de six consonnes sourdes qui s'oppose à une série de six consonnes sonores situées aux mêmes points d'articulation que les sourdes* (voir tableau 1): *le /b/ de bon est une bilabiale située au même point d'articulation que le /p/ de pont, la seule différence entre les deux consonnes réside dans la sonorité.*¹ Ces paires de phonèmes que Martinet appelle *phonèmes corrélatifs*² peuvent être illustrés dans le tableau suivant:

«voisés»	/b/	/v/	/d/	/z/	/ʒ/	/g/
«non voisés»	/p/	/f/	/t/	/s/	/ʃ/	/k/

Tableau 1

D'après Sibawayh³, les consonnes arabes sont classifiées en dix-neuf voisés (mağhūrs) et dix sourdes (mahmūs):

Les voisés (almağhūrs)	/b/ب , /j/ج , /d/د , /ð/ذ , /r/ر , /z/ز , /d/ض , /g/غ , /q/ق , /ʕ/ع , /t/ط , /z/ظ , /l/ل , /m/م , /n/ن , /w/و , /y/ي , /ʔ/ء
Les non voisés (almahmūs)	/t/ت , /θ/ث , /s/س , /ʃ/ش , /v/ص , /x/خ , /h/ح , /f/ف , /k/ك , /h/ه

Tableau 2

* - On appelle "corrélation" un ensemble des couples de phonèmes dont les membres se différencient par un même trait pertinent. En français, les couples /p/-/b/, /f/-/v/, /t/-/d/, /s/-/z/, /ʃ/-/ʒ/ et /k/-/g/ forment une corrélation. (Builles (Jean Michel), *Manuel de linguistique Descriptive*, Op.cit.,

¹ - Walter, (Henriette), *La phonologie du français*, Paris, PUF, 4e éd., 1977, P.28.

² - Martinet, (André), La phonologie, in *La linguistique, Les introuvables d'André Martinet*, volume 36, 2001-1/2, Paris, PUF, 2001, P.262.

B. Le mode d'articulation

A l'opposé des voyelles dont la production se distingue par l'absence d'obstruction au passage de l'air dans la cavité buccale, la production des consonnes nécessite la fermeture totale ou partielle en un endroit quelconque de la cavité orale ou nasale. La fermeture totale produit les consonnes appelées **occlusives**; tandis qu'on parle de consonnes **constrictives** lorsqu'il y a une fermeture partielle à un endroit quelconque de la cavité buccale.

C. Le lieu d'articulation

Si le lieu d'articulation des voyelles se définit par la position de la langue (antérieure ou postérieure), l'articulation d'une consonne est déterminée non seulement par le voisement et le mode d'articulation mais aussi par le lieu d'articulation, à savoir l'endroit où a lieu l'obstruction totale ou partielle du passage de l'air. Considérons les phonèmes /d د / et /f ف / dans (/du/ ~ /fu/, (doux ~ fou) ou en arabe /dūd/ ~ /sūr/ (دود ~ سور). Ces deux consonnes se distinguent par deux traits distinctifs: /d/ est une occlusive voisée (mode d'articulation), dentale (lieu d'articulation), tandis que /f/ est une constrictive non voisée (mode d'articulation), labiodentale (lieu d'articulation).

D. La nasalité

L'articulation orale est l'articulation la plus fréquente dans les sons d'une langue lorsque le voile du palais est relevé en fermant le passage aux fosses nasales. Si le voile du palais est au contraire abaissé, l'air passe alors à la fois par la cavité nasale, utilisé comme résonateur supplémentaire, en plus par la cavité buccale. Les sons produits sont alors nasalisés. En français, la production des voyelles nasales ([ẽ] [œ] [õ] [ã]) s'effectue sans aucune obstruction au passage de l'air par la cavité nasale, alors que celle des consonnes nasales ([m] [n] [ɲ]) s'effectue toujours par le passage de l'air par la cavité nasale mais accompagné d'une obstruction à un endroit de la cavité buccale. Quant à l'arabe, le mécanisme phonologique est presque le même. Au cours de la production des nasales les deux cavités orale et nasale sont donc normalement utilisées. En arabe, il y a deux consonnes nasales (ghounna غنة c'est-à-dire un nasilleme ou nasalisation) le /m/ et le /n/.

E. Les deux liquides: la latérale [l] et la vibrante [r]

En français, la consonne alvéolaire voisée [l] a un seul trait qui la distingue de tous les autres phonèmes: c'est la seule latérale. Un seul trait suffit aussi à distinguer [r] : c'est la seule vibrante en français. Les deux consonnes [l] et [r] sont des sonantes.

Les quatre consonnes emphatiques* (/d/ض , /s/ص , /z/ظ et /t/ط) possèdent en effet des correspondants non emphatiques en arabe standard moderne. Le trait pertinent d'emphase, distinguant les quatre unités consonantiques, peut être appliqué également sur la latérale dentale voisée /l/ ; elle peut être considérée comme « une consonne emphatique latérale postdentale /l/ qui se produit dans un environnement extrêmement limité et seulement devant/a/ et /aa/. Dans le langage littéraire, on le trouve dans le mot/Allah/ (Dieu) et ses dérivés mais dans les dialectes il est plus commun. »¹

L'assimilation du /l/ (Lām) de l'article défini

Le Lām(ل) de l'article défini /ʔal/ est assimilé par la première consonne du nom qui le suit et dont le point d'articulation est voisin du sien, cette proximité empêche que l'on prononce distinctement (à une vitesse normale d'élocution) chacune des deux lettres, c.-à-d. le Lām puis la lettre suivante. Dans ce cas :

- Au niveau **phonétique**, le Lām n'est plus prononcé et lui est substituée la lettre suivante qui se trouve ainsi prononcée **deux fois** : une fois à la place du Lām + une fois pour elle-même.

* - Selon **Troubetzkoy** les phonèmes porteurs de la marque de vélarisation emphatique admettent la corrélation avec des phonèmes non emphatiques. En plus du /d/ض , /s/ص - , /z/ظ et /t/ط , il fait de /q/ l'emphatique de /k/, de ġ/غ l'emphatique de /z/ز , du /h/ح l'emphatique /h/ح et considère χ /خ et /ʕ/ع comme des emphatiques. (Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, Klincksiek, Paris, 1970. p.148.)

¹ - DJOUDI (Mahieddin), *Contribution à l'étude et à la reconnaissance automatique de la parole en Arabe standard*, thèse de Doctorat de l'université de Nancy 1, Novembre 1991, p.48.

Lieu d'articulation			bilabial	labio-dental	Apico-alvéolaire ou apico-dental	Pré-dorso-alvéolaire	Apico-(pré)palatal	Dorso-palatal ou dorso-vélaire	Dorso-uvulaire
occlusives	orales	<i>non voisées</i>	[p]		[t]			[k]	
		<i>voisées</i>	[b]		[d]			[g]	
	nasales		[m]		[n]			[ŋ]	
fricatives		<i>non voisées</i>		[f]		[s]	[ʃ]		
		<i>voisées</i>		[v]		[z]	[ʒ]		
latérales									
vibrantes					[l]				[R]

Tableau 3

En plus des traits pertinents communs avec les phonèmes du français, le système phonétique de l'arabe tire son originalité de la présence des consonnes emphatiques (/d/ض , /s/ص , /z/ظ et /t/ط): la langue arabe est souvent appelée la langue du /ðad/; un phonème qui n'existe qu'en arabe et qui est d'ailleurs difficile à prononcer.

Dans le tableau 4 , on regroupe les traits pertinents des consonnes arabes:

Modes Lieux	occlusives	Emphatiques	Fricatives	Nasales	Liquides	Semi-voyelles
Labiales	ب / [b]		ف / [f]	م / [m]		و / [w]
Interdentales		ظ / [ʒ]	ث ذ [ð] [θ]			
Dentales	د ت [d] [t]	ط ض [ɖ] [ɗ]		ن / [n]	ر ل [l] [r]	
Sifflantes		ص / [ʃ]	س ز [z] [s]			
Palatales	ج / [j]		ش / [ʃ]			ي / [y]
Vélaires	ك / [k]		غ خ [g] [χ]			
Uvulaire	ق / [q]					
Pharyngales			ع ح [ʕ] [ħ]			
Glottales	ء / [ʔ]		ه / [h]			

Tableau 4

F. Mécanisme de l'assimilation selon les traits pertinents

Ce qui est important à noter, ce sont les modifications de nature que peut subir l'une des deux consonnes en contact. La plus faible est victime de la plus forte. Pierre Fouché nous a énoncé des règles subtiles d'assimilation consonantique:¹ Si les deux consonnes en contact sont identiques, elles forment une gémignée, c'est-à-dire que l'on prononce comme une seule consonne.

Ex. *Un chef fameux* (deux consonnes sourdes)

Ex. *Un arabe blessé* (deux consonnes sonores)

Ex. /qaddɣal/ قَدْ دَخَلَ (deux consonnes sonores)

- a) Si les deux consonnes ont le même lieu et le même mode d'articulation, mais non la sonorité (l'une est voisée, l'autre est non voisée, ou inversement): la première devient voisée si la seconde est voisée, non voisée si la seconde est non voisée.

Ex. *Une nappe blanche* (/b/ sonorise /p/)

Ex. *Une robe propre* (/p/ assourdit /b/)

Ex. /mmbaʃd / مِنْ بَعْدِ (le ن / [n] est assimilé par ب / [b] qui le suit, par conséquent le ن / [n] est renversé à un phonème ayant le même point d'articulation que le ب / [b], c'est le م / [m] car les deux sont des consonnes labiales.)

2.2. La position des consonnes en contact

A. Les consonnes en contact dans la même syllabe

Dans ce cas, les règles précédentes sur le rapport des forces consonantiques s'appliquent en générale très bien. Le phonème fort assimile le phonème faible. Martinet le montre avec cet exemple merveilleux: «*autrefois, le mot "médecin" se prononçait [medəsɛ̃] avec un [ə]; puis le "e muet" s'est affaibli, on a dit /medsɛ̃/, et puis finalement /metsɛ̃/. C'est-à-dire qu'il y a anticipation graduelle de la surdité du /s/ affectant d'abord la voyelle /ə/, puis le /d/, qui est passé à /d̥/, puis en se renforçant à /t/.*»² C'est ainsi qu'on peut dire que le phénomène de

¹ - Fouché, (Pierre), *Traité de prononciation française*, Paris, C.KLINCKSIECK, 1959, PP.XLVI-XLIX

² - Martinet, (André), (2001); *Op.cit.* p.115.

l'assimilation est un phénomène de nature graduée plutôt que dichotomique.

En tombant le "e muet", «cheveu» se prononce /ʃ f ø/, les deux premières consonnes se trouvent dans la même syllabe. Dans cette fois, c'est la première consonne sourde /ʃ/ qui assimile la deuxième sonore/v/.

Le même phénomène peut être réalisé dans les groupes des consonnes indissociables: consonne + R ou L (voir la figure1). Quand les deux consonnes sont sonores (comme dans **bleu, drap, gros**), elles gardent leur sonorité. Mais si la première consonne du groupe est non voisée, elle «*dévoise alors la sonore. Ex. très [tʀɛ], clé [k|e]*»¹

Quant à l'arabe, cette règle est inapplicable car il est impossible que deux consonnes se rencontrent dans la même syllabe: «*deux voyelles, deux consonnes ne peuvent jamais être en contact ; l'hiatus y est impossible ; et il est impossible que deux consonnes forment un chaînon, qu'il soit implusif ou explosif. Consonnes et voyelles y alternent ; d'où quatre séquences théoriquement possibles : CV, CVC, VC et VCV*». ² Il est à signaler que seules les deux premières séquences sont effectivement réalisées.

B. Les deux consonnes en contact dans deux syllabes différentes

Quand les deux consonnes en contact sont dans deux syllabes séparées, ce n'est pas la nature de la consonne qui compte mais sa position: *les consonnes initiales de syllabe sont plus fortes et plus nettes (on les dit consonne explosives) que celles qui terminent la syllabe (on les dit consonne implusives)*.³ Dans **absent**, la division syllabique se fait entre «**b** et *s*». *Bien que [b] soit une occlusive forte par nature, elle est en position faible, parce qu' en fin de syllabe. Par conséquent, le [s] initiale de syllabe assimile le [b] précédent et lui donne son caractère non voisé. Il*

¹ -Léon (Pierre), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan, 1994,p.71

² - Roman (André), Remarques générales sur la phonologie de l'arabe classique, (ouvrage en français) in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°15-16, 1973. PP.292-293

³ - Riegel (Martin) & alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, QUADRIGE/PUF, 4^e éd., 2009, p. 96.

devient sourd comme le [s], donc[p], d'où la prononciation [apsã]. »¹
 En arabe, le nūn as-sakina (ن) suivi d'un ba (ب) s'assimile à un mim (م) ayant le même point d'articulation du ba (ب) comme dans le mot (مئبر) prononcé (/mimar/ مئبر). Il est opportun de signaler que la modification se réalise au niveau phonique et non pas au niveau graphique, le nūn as-sakina (ن) se prononce comme un ([m]م) et il est toujours écrit (ن).

3. Les types de l'assimilation

Les linguistes arabes modernes comme Anis² et Chahine³ ont étudié en détail l'assimilation et l'ont classifiée en deux types essentiels: **régressive** et **progressive**. Ils signalent que «*le phénomène de l'assimilation est plus fréquent dans la forme VIII⁴ du verbe arabe (إفتعل faʿʿal) où la première consonne de la racine (i.e. le faa (ف) du verbe racine) peut être د / [d], ن [ð], ز [z] ou l'un des sons emphatiques /d/ ض, /s/ ص, /z/ ظ et /t/ ط.*»⁵

Nous pouvons classer les types d'assimilation selon trois paramètres:

- D'après la direction dans laquelle s'effectue le mouvement: régressive, progressive ou double;
- Selon leur caractère partiel ou total;
- Selon la distance: l'assimilation touche des sons contigus ou des sons à distance.

¹- Léon (Monique) & Léon (Pierre), *prononciation du français*, Paris, Nathan, 1997, P.60.

²- أريج الى (أنيس) دابراهيم ، الأصوات اللغوية، القاهرة، مكتبة الأنجلو المصرية، 1987 ص 178-206.
³- أريج الى (شاهين) د.عبد الصبور ، علم الأصوات لبرتل المبرج، دراسة وتعريب، القاهرة، مكتبة الشباب، 1984 ص 141-150

⁴-*La forme VIII (إفتعل faʿʿal) a la particularité de réaliser un morphème "t" non pas dans une position préfixale mais entre la première et la deuxième consonne de la racine. Cette forme a pour rôle d'indiquer le réflexif. Elle est considérée comme étant la forme réflexive de la forme I "faʿʿal". Toutefois, dans certains cas, ce rôle s'estompe et laisse apparaître à la place une réciproque ou un passif.* ARBAOUI (Nor elhouda), *Les dix formes de l'arabe classique à l'interface syntaxe/phonologique*, Thèse de Doctorat en Linguistique Université Paris 7 – Diderot, décembre 2010, p.60

⁵- «*ان ظاهرة المفاالة أكثر انتشارا في صيغة إفتعل حين تكون فاؤها "دالا"، "ذالا" أو "زايا"، أو أحد اصوات الأطلاق / ض / ص / ظ / ط «* (أنيس) دابراهيم ، الأصوات اللغوية ص180

3.1. Assimilation régressive, progressive ou double

a) L'assimilation *régressive*¹ ou anticipatrice se fait de droite à gauche, c'est-à-dire qu'un son assimile un autre son qui le précède. L'assimilation régressive est le type le plus fréquent d'assimilation en arabe et en français; elle peut principalement porter sur le voisement et la nasalité:

- assimilation de voisement (i.e. de sonorité) où le caractère voisé ou non voisé de la première est assimilé par la seconde.

Pour le français, un précurseur de ce type d'études est André Rigault qui, en 1967, a effectué une « *étude acoustique et perceptuelle de l'assimilation consonantique de sonorité en français* »². Cette étude acoustique a été faite sur des enregistrements de phrases contenant des occurrences d'assimilation ainsi que des occurrences non assimilées, permettant de les comparer. Cette analyse a mis en évidence une neutralisation du trait de sonorité (c'est à dire de voisement) dans des phrases telles que « *guide savant* » (où *guide* est prononcé comme [git]) par rapport à « *fuite secrète* » ou « *guide zoulou* », aussi bien entre les mots qu'à l'intérieur d'un même mot.

L'assimilation de voisement se manifeste donc dans un seul mot ou à la jointure entre deux mots, et apparaît souvent en cas de chute du [ə]. Comme dans: *paquebot* [pagbɔ], *médecin* [metsɛ̃] (voir figure 2)³ *absence* [apsãs], *obsession* [ɔpsesjɔ̃], *arrive-t-il* [aRiftil], *anecdote* [ankgdɔt], *pas de problèmes* [patpRoblɛm], *coup de couteau* [kutkuto]

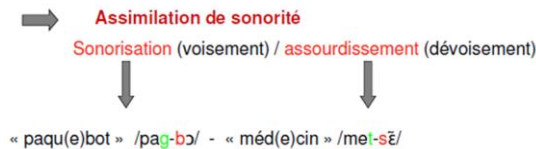


Figure 2

¹ - Malmberg (Bertil), *La Phonétique*, Paris, PUF, 4^e éd. 1987, P.70.

² - Rigault, A. (1967). *L'assimilation consonantique de sonorité en français : Etude acoustique et perceptuelle*. Papier présenté au 6^e congrès international aux sciences de phonétique Prague.

³ -Christelle Dodane, Phonétique Française, asl.univ-montp3.fr/phonetique/cdodane/.../TD4-TD6-.

En arabe populaire, le sin (س) non voisé suivi d'un ṭā (ط) emphatique s'assimile à un sād ([ṣ] ص) comme dans le mot (مسطره) prononcé (/maṣṭarah/ مصطره). Même en arabe classique, comme dans le verbe yabsoṭo (يَبْسُطُ) dans le verset ¹ مَنْ ذَا الَّذِي يَفْرِضُ اللَّهُ قَرْصًا حَسَنًا فَيَضَاعِفَهُ لَهُ أَضْعَافًا كَثِيرَةً وَاللَّهُ يَقْبِضُ وَيَبْسُطُ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ

le sin (س) se prononce comme un sād ([ṣ] ص) sous l'influence de l'emphatique ṭā (ط)

- assimilation de nasalité: c'est le second type de l'assimilation régressive le plus fréquemment attesté en français : lorsqu'une occlusive est précédée d'une voyelle nasale et suivie d'un son de prononciation nasale, elle tend elle-même à se nasaliser.

En parlant rapidement, on prononce [pānā] pour *pendant*, un [n] à la place d'un [d]. Ce sont les deux voyelles nasales [ā] qui favorisent le remplacement de la consonne occlusive voisée [d] par la consonne nasale sonore correspondante[n].

La consonne occlusive et la nasale qui la remplace doivent garder le même lieu d'articulation, soit :

- **dental : t/d → n**, c'est le cas le plus fréquent, comme dans: *pendant* [pānā], *maintenant* [mĕnnā], *ils me rendent malade* [imRānmalad], *grandement* [grānmā]

Signalons que la prononciation nasalisée de « pendant » et « maintenant » semblent avoir été adoptée par la plupart des français.

- **labial : p/b → m**, comme dans: *bombe puissante* [bōmpʰisāt].

En arabe, l'assimilation de nasalité est plus fréquente à la récitation du Coran sous forme de ce que les savants de Tajwid appellent "règles liées au mime et Noun saakine et Tanwine":

- Le ن / [n] suivi d'un ب / [b] s'assimile à un mim م / [m] ayant le même point d'articulation du ب / [b], (car les deux sont des consonnes labiales.) Comme dans: /imbaʃθa / ائْبَعَتْ / ambao / أُنْبَاءُ.
- En outre, dans un certain nombre des mots outils (comme اِنَّ، اِنَّ، اِنَّ، عَنْ،) le nūn final s'assimile à un mīm , ce qui donne les prononciations suivantes :

¹ - Le Saint Coran, Sourate Albaqarah, verset 245.

- N+M→MM

Ex: ān + m̄ā → amm̄ā

- اُنْ + مَا ← اَمَّا

Ex: m̄īn + m̄ā → mimma

- مِئْن + مَا ← مِمَّا

Ex: ṣan + m̄ā → ṣamm̄ā

- عِن + مَا ← عِمَّا

le nūn peut aussi s'assimiler à un lām comme dans:

- N+L→LL

Ex: ṣan + l̄ā → ṣallā

- اُنْ + لَّا ← اَلَّا

Ex: ṣin + l̄ā → ṣillā

- اِنْ + لَّا ← اِلَّا

Il est à remarquer que ces séquences sont graphiées comme un seul mot, produisant les formes اَلَّا, اِلَّا, عِمَّا, اَمَّا.

b) L'assimilation est dite **progressive** lorsque, dans une suite de deux consonnes, la première assimile la deuxième. En prononçant «cheveu» avec l'élision du son [ə] comme [ʃfə], la première consonne [ʃ] assimile la suivante [v]. En français, on a une assimilation progressive pour [R] ou [l] chaque fois qu'elles apparaissent après une consonne sourde, telles [f], [k], [t] ou [p] dans des mots comme *offres, boucle, neutre, peuple*, etc.

L'assimilation **progressive** est plus fréquente en arabe qu'en français. Dans la forme VIII du verbe arabe (افعل *ʔiftaʕal*), le tā (ت) est totalement ou partiellement assimilé par:

- les phonèmes: [d/ḏ], [ḏ/ḏ] et [z/z] comme dans:

daʕaa → idaʕaʕa → iddaʕa

دَعَا ← اذْتَعَى ← اَدَّعَى

zahaḥ → iztaḥaḥ → izdahar

زَهَرَ ← اَزْتَهَّرَ ← اَزْدَهَّرَ

ḏakara → ṣiḏtakara → ṣiḏdakara → ṣidakara

ذَكَرَ ← اذْتَكَّرَ ← اذْدَكَّرَ ← اذْكَرَ

La formation de la forme VIII du verbe arabe (ʔiftaʕal) de la racine (زَهَرَ -) est à l'origine (اذْتَعَى - اَزْتَهَّرَ - اذْتَكَّرَ) où les deux phonèmes contigus sont différents: le premier ([d/ḏ], [ḏ/ḏ] ou [z/z]) est voisé; le second ([t/ṭ]) est non voisé. Les voisés [d/ḏ], [ḏ/ḏ] et [z/z] assimilent

- Dans le premier exemple, le tā (ت) infixé est assimilé par le le dāl (د) en se transformant en [d/ḏ]. Les deux s'amalgament et se prononcent en [d/ḏ] géminé [iddaʕa/ اَدَّعَى].

-Dans le deuxième exemple ازدهر, il s'agit du verbe زَهَرَ à la forme VIII mais le [t/ت] infixé de la VIII s'est transformé en [d/د] à cause du [z/ز] qui l'a sonorisé. Le [d/د] est parfaitement convenu car il a le même point d'articulation que [t/ت] (occlusive dentale) et avec le [z/ز] car les deux sont sonores.

- Quant au troisième exemple, il présente deux étapes de l'assimilation: au premier temps le [t/ت] infixé est assimilé par le [ð/ذ] en se transformant en [d/د] / اذَّذَكَرْ, au second temps le [ð/ذ] assimile le [d/د] en le transformant en [ð/ذ] ensuite les deux [ð/ذ] s'amalgament en se prononçant en [ðð/ذذ] géminé. Le même mot / اذَّذَكَرْ/ est subie parfois sous l'influence de l'assimilation régressive: / اذَّذَكَرْ/ se prononce / اذَكَرْ/, c'est la forme la plus employé dans la pratique, on dit *qu'il y a dans ce cas une assimilation partielle régressive où le premier [ð/ذ] est assimilé par le deuxième [d/د]. Les deux s'amalgament en [ذ] géminé.*¹

- Au contact d'une vélaire ou plutôt emphatique (/q/ض, /s/ص, /z/ظ et /t/ط) le [t/ت] s'emphatise et devient un /t/ط comme dans:

şafā → ṭiştafā → ṭiştafā صفى ← إصطفى ← إصطفى

talaṣa → ṭittalaṣa → ṭittalaṣa طلع ← إطلع ← إطلع

- Les emphatiques (/z/ظ et /t/ط) assimilent entièrement le [t/ت]²:

ṭarada → ṭiṭtarada → ṭiṭtarada طرد ← إطرد ← إطرد

zalama → ṭiztalama → ṭiztalama ظلم ← إظلم ← إظلم

c) L'assimilation peut aussi s'exercer tout à la fois régressive et progressive. Pour les termes en *-isme*, de façon générale deux prononciations sont attestées [ism/izm] selon les régions: «*Les Français du Nord disent communisme, avec un [m] assourdi par le [s] qui se trouve dans la même syllabe. Les Français du Midi prononcent*

¹ - « في أدرك صار تطور آخر: ففنى الصوت الثانى فى الأول ونطق بها صوتا واحدا كالأول، وهذا التأثير تقدمى أيضا، غير ان الشائع الكثير فى /أدكر/ هو /أدكر/ أى ان الصوت الأول قد فنى فى الصوت الثانى وبذلك صار التأثير رجعيا. » (أنيس) د.إبراهيم ، الأصوات اللغوية ص 180-181

² - **Blachère (Régis)** et Gaudefroy-Demombynes (M.), *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonne-Larose, Paris, 1994, P.66.

[kɔmyɲizmə]. À cause du **E** final prononcé, le [m] devenu initial de syllabe assimile le [s] précédent, qui devient [z].»¹ Ainsi, dans une séquence telle que «je crois», si le [ə] n'est pas prononcé, l'assimilation «s'exerce de deux côtés [skʁwa] puisque le [k] assourdit à la fois la consonne qui le précède et celle qui le suit »² car elles sont dans la même syllabe.

En arabe, le chiffre (ست six) s'écrit à l'origine (سِئس), puis le [d/د] sonore est assimilé par le [s/س] sourd, il est substitué par son équivalent sourd le [t/ت], par conséquent le chiffre est devenu (ستس), ensuite le [t/ت] assimile le [s/س] en [t/ت]; finalement une gémination est effectuée, le chiffre est devenu (ستت). Ainsi le chiffre est subi au premier temps sous l'influence de l'assimilation régressive, au deuxième sous l'influence de l'assimilation progressive.

d) L'assimilation peut être **double**⁴: dans ce type, le son est assimilé par les deux sons qui l'entourent. Comme dans le cas d'une consonne intervocalique : «Les consonnes en position intervocalique sont susceptibles de subir [...] des assimilations de sonorité [...]. Dans le mot **second**, le [k] entre deux voyelles est sonorisé à la fois par assimilation régressive et progressive.»⁵ Ainsi dans l'exemple de «maintenant» [mɛ̃nã], le phonème /t/ peut être nasalisé, étant entouré par une voyelle et une consonne nasales, ce qui résulte en [mɛ̃nnã].

En arabe, dans la forme VIII, si la deuxième lettre de la racine, et non la première, est emphatique, l'assimilation s'effectue alors le plus souvent phonétiquement, et non graphiquement. Le radical (نظَر) à la forme s'écrit

¹ -Léon (Monique) & Léon (Pierre), *prononciation du français*, Op.cit.P.61.

² -Léon (Pierre), *Phonétisme et prononciations du français*, Op.cit.P.72.

³ -«العدد "ست" في العربية، الأصل فيه "سِئس" تأثرت البدال المجهورة بالسین المهموسة فقلبت الى النظير الميموس (الناء) فصارت الكلمة (ستس)، ثم أثرت الناء على في السین فقلبتا الى ناء، ثم حصل ادغام فصارت "ست" وهنا مرت بمرحلتين في الأولى تأثیر مدبر وفي الثانية تأثیر مقلب» (مزبان) د.علم الأصوات بين القدماء والمحدثين، دار شموع الثقافة،الزاوية،ليبيا،2003، ص 126.

⁴ - Malmberg, (Bertil), *Op.cit.* p.70.

⁵ -Argot-Dutard (Françoise.) : *Éléments de phonétique appliquée*, Paris, A. Colin/Masson, 1996, P. 60.

bien (إِنظَر) mais se prononce [إِنظَر] car la consonne sourde [ت/ت] est suivie par l'emphatique [ط/ط] et précédée de la nasale sonore [ن/n].

3.2. Assimilations partielles ou totales

L'assimilation est *partielle* quand le son transformé par assimilation ne va pas jusqu'à se confondre entièrement avec le son contigu. Dans les deux exemples, «*Chapdelaine* [pd]; *bec de lièvre* [kd], les [p] et [k], en fin de syllabe, sont en position implosive (faible); c'est pourquoi ils subissent l'influence de [d], plus fort parce qu'explosif (à l'initial de syllabe); celui-ci leur communique une partie de sa sonorité: c'est une assimilation de sonorité régressive partielle. »¹ En arabe, l'assimilation est partielle lorsque les deux lettres n'ont pas le même point d'articulation, mais elles ressemblent phonétiquement de telle manière qu'on arrive à les prononcer sans difficulté comme dans la forme VIII [اصدم] qui se prononce [اصدم] à cause de l'emphatique /ص/ص. Les deux lettres peuvent avoir le même point d'articulation mais le mode est différent comme dans (قَدْ تَبَيَّنَ), le [d/د] sonore est assimilé par le [ت/ت] sourd en perdant son voisement et prononçant comme le non voisé [ت/ت].

Il y a toutefois des cas où l'assimilation peut être totale, c'est-à-dire avoir pour conséquence une adaptation intégrale au son contigu. En français moderne, dans un parler rapide spontané, les assimilations sont totales. Ainsi dans l'assimilation de sonorité ou de sourdité, /b/ devient /p/ et /p/ devient /b/ comme dans: absent [apsã], obscur [ɔpskyr], une nappe blanche [ynnabblã], une robe propre [ynrɔpprɔr].

En arabe, l'assimilation totale se manifeste principalement avec l'article défini أَل /ʔal/ qui est assimilé par la première consonne solaire du nom qui le suit comme dans /at'tūt/ التوت, /an'nās/ الناس.

L'article [أَل /ʔal] se traite de deux façons :

Quand l'article n'est précédé d'aucun mot : il sera alors assimilé devant le mot qui commence par une lettre solaire. Avec ces lettres, l'article va donc subir une assimilation, c'est-à-dire l'article sera prononcé [a / '], et la lettre commençant le mot sera doublée. On insistera

¹ - Carton (Fernand), *Op.cit.* P.83.

sur sa prononciation et à l'écrit elle porte une chadda ّ. On prononce : الرَّحْمَنُ par /ar-rahman/ ; الرَّحِيمُ par /ar-rahim/ ; الشَّجَرُ par /ach-chajarou/.

Quand l'article est précédé d'un mot: il ne se prononce plus du tout. On fait directement la liaison entre le mot qui le précède et le mot qu'il définit et cela rend la prononciation beaucoup plus facile. Sans prononcer l'article, on fait une liaison directe entre le premier mot et la lettre solaire du deuxième mot en doublant celle-ci, c'est-à-dire en insistant sur cette lettre, comme dans: مِنَ الرَّحْمَنِ se prononce mmina-r-rahmani.

3.3. L'assimilations à distance

Au contraire de l'assimilation qui touche les sons contigus, il peut arriver que l'assimilation influence des sons à distance. Ce phénomène peut se produire non seulement pour les consonnes (*la dilation*) mais aussi pour les voyelles (*harmonisation vocalique*).

a) La dilation: «C'est le transfert de traits distinctifs d'un phonème sur d'autres phonèmes non contigus, par anticipation ou par inertie.»¹ Certains français disent pour «chasseur» [ʃaʃœr] au lieu de [ʃasœr] ; cette prononciation est le résultat de «l'influence de la chuintante initiale [ʃ] sur la sifflante [s] qui est transformée elle aussi en chuintante [ʃ].»²

Le changement par dilation peut être total, comme le mot de l'ancien français «cerchier [tserʃjer]» qui devient «chercher [ʃerʃe]»³ en français moderne.

Il convient de mentionner que l'assimilation à distance par dilation est une formule peu fréquente en français.

b) L'harmonisation vocalique

Il s'agit du transfert de traits distinctifs d'un phonème vocalique sur un autre non contigu. Dans une comparaison par spectrogramme du timbre de l'article dans «*les lits*» et dans «*les baies*», Carton⁴ a remarqué que la voyelle du premier «*les*» est plus fermée que celle du second. Le timbre de la voyelle inaccentuée *E* est influencé par celui de la voyelle accentuée: [i] est plus fermée que [ɛ].

¹ - Carton (Fernand) , *Op.cit.*p.137.

² - M.-c.Thomas (Jacqueline), Bouquiaux(Luc), France Heiss (Cloarec-); *Initiation à la phonétique, Phonétique articulatoire et phonétique distinctive*, Paris, PUF, 1976.P.131.

³ - Carton (Fernand), *Op.cit.* p.138.

⁴ - *Ibid.*p.87.

L'adverbe «*aujourd'hui*» [oʒu:Rdʒi] est très fréquemment prononcé [oʒ ɔ:Rdʒi]: le [u] est attiré par le [o] initial et s'ouvre par la loi de position (en syllabe fermée, la voyelle a tendance à s'ouvrir). En franco-québécois et chez les arabophones, l'adverbe «*beaucoup*»¹ se prononce [buku] au lieu de [boku]; le [u] final a exercé une influence fermante sur le [o] de la syllabe précédente, entraînant sa fermeture d'un degré d'aperture, ce qui a eu pour effet de transformer ce [o] en [u].

Il est important de signaler que l'assimilation vocalique se produit essentiellement avec la voyelle E ouvert, en syllabe ouverte, en position inaccentuée, qui devient E fermé sous l'influence d'une des trois voyelles fermées: [i], [e], [y]. Comme dans ²: *bête* [bet], *bêtise* [betiz], *aime* [ɛm], *aimé* [eme], *tu sais* [tysɛ], *sais-tu* [sety]. On estime que dans le cas des voyelles, «*leurs variantes conditionnées les plus intéressantes ne concernent pas leur timbre mais leur longueur*».³

C'est un phénomène d'assimilation régressive à distance : le [ɛ] ouvert, en syllabe ouverte, suivi d'une voyelle fermée accentuée, se ferme: j'aime [ʒɛm], vous aimez [ʒeme].

En arabe, la préposition *bī* (بِ) a normalement la voyelle [i], celle-ci assimile la voyelle [u] de l'affixe de la 3^{ème} personne du masculin «*ـه*» agglutiné à la préposition en la transformant en «*ا*» pour donner (بِا). La préposition (بِ) ayant la voyelle [i] devient (بِا) si celle-là est agglutinée à l'affixe de la 3^{ème} personne du masculin «*ـه*» pour donner (بِاه).

4. Dissimilation

La dissimilation est l'inverse de l'assimilation, c'est tout changement phonétique qui a pour but d'accentuer ou de créer une différence entre deux sons voisins. D'un autre terme, c'est «*la modification d'un trait phonétique d'une consonne qui se trouve en contiguïté avec une consonne de même nature*»⁴. Ce phénomène, à l'opposition de l'assimilation, n'est fréquent ni en arabe ni en français.

¹ -andre.thibault.pagesperso-orange.fr//phonologie semaine 3 (consulté le 20-11-2013).

² - Léon (Monique) & Léon (Pierre), *prononciation du français*, Op.cit.P.63.

³ -Riegel (Martin) & alii, *Op.cit.*, p.96

⁴ - Choi-Jonin (Injoo) & Delhy (Corinne), *op.cit.* p.59

Pour Malmberg¹, il s'agit le plus souvent d'éviter une répétition gênante entre deux phonèmes identiques. C'est de cette façon qu'il faut expliquer le français populaire *colidor* pour *corridor* ou le français moderne *couloir* d'un plus ancien *couroir*. La dissimilation peut également affecter les voyelles, comme dans²: lat. *divisa* > Fr. *devise* (i-i > e-i).

En arabe, la dissimilation a pour but de modifier l'un des deux phonèmes identiques contigus à l'intérieur d'un même mot ou entre deux mots. Le phonème modifié peut être « soit l'un des sons de Madd(prolongement): le (ل) Alif [a], (و) le waw [w] et le (ي) yaa [y]; soit l'un des phonèmes qui n'exigent pas d'effort à la prononciation comme : le lām (ل), le raa (ر), le noun (ن) ou le mim (م) »³

Considérons ces deux exemples:

din-nar → di-nar

دِنَار ← دِنَار

qirrat → qi-rat

قِرَاط ← قِرَاط

Chacun de ces deux exemples comporte deux phonèmes identiques : le noun géminé au premier et le raa géminé au deuxième. En vue de faciliter la prononciation , le premier noun (ن) et le premier raa (ر) ont été substitués par le yaa (ي). Le pluriel de ces deux mots prouve que cette substitution est à la fois phonologiquement et morphologiquement correcte:

di-nar → da-na-nir

دِنَار ← دِنَانِير

qi-rat → qa-ra-rit

قِرَاط ← قِرَارِيط

Dans (إِنْ + مَا) , le second Noun se renverse en Mim qui s'agglutine au Mim initial faisant un Mim géminé, on prononce les deux monèmes amalgamés de cette façon: /inamma/إِنَّمَا

¹ - Malmberg, (Bertil), Op.cit. p.72.

² - Carton (Fernand), Op.cit. P.137

³ - « في العربية تهدف ظاهرة الخالفة الى تغيير احد الصوتين المتماثلين الى صوت آخر كصوت المد: الألف والو والياء أو أحد الأصوات الشبيهة بها وهي الأصوات المتوسطة أو المانعة ممثلة في اللام والراء والنون والميم. » (الشمسي) د. صبيح ، دراسات لغوية في تراثنا القديم، صوت صرف نحو دلالة، دار مجدلاوي، عمان، ط.1، 2003، ص 176.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons abordé l'assimilation, ses contraintes et ses aspects comme une variation phonologique observée dans les deux langues: le français et l'arabe. L'analyse de ce phénomène nous a révélé quelques traits essentiels communs entre les deux langues en question et qui sont censés être universels. Nous les passons ainsi en revue:

- Le mécanisme de l'assimilation est conditionné par une connaissance phonologique spécifique au système vocalique des langues en question: traits pertinents des phonèmes et leur contact dans un contexte phonologique quelconque.
- L'assimilation peut se produire entre deux mots ou au sein d'un mot, ce qui change généralement la structure phonique interne : comme dans le cas du monème "*médecin*".
- L'assimilation est de nature graduée: il existe des degrés de transformation d'un son en un autre (partielle ou totale): en cas d'assimilation totale, le phonème assimilé est influencé par le contexte droit, mais lorsqu'il s'agit d'une assimilation partielle, les traits pertinents des phonèmes influencent le processus de l'assimilation.
- Il s'est avéré que les sons non voisés se voisent plus facilement et plus complètement que les sons voisés.
- L'assimilation régressive est le type le plus fréquent surtout au niveau du voisement et de la nasalité.
- L'assimilation à distance représentée par la dilation (portant sur les consonnes) et par l'harmonisation vocalique (portant sur les voyelles) touche les sons non contigus.
- La dissimilation, à l'opposition de l'assimilation, n'est pas fréquente dans les deux langues.

En outre, le traitement contrastif de l'assimilation entre les deux langues, nous révèle quelques aspects propres à chacune d'elles:

- En français, l'assimilation s'effectue comme un résultat de la rencontre réelle de deux consonnes, de la rencontre produite de la chute "e" muet ou dans les groupes des consonnes indissociables à l'intérieur d'un mot (e.g. *bleu*) ou entre deux mots (*une nappe blanche*). En arabe, l'application de l'assimilation de cette façon est impossible car deux consonnes ne peuvent jamais être en contact: consonnes et voyelles s'alternent obligatoirement (CV,CVC,VC et VCV).
- À l'opposé du français, l'assimilation progressive est fréquente en arabe surtout dans la forme VIII du verbe.
- Les quatre emphatiques arabes (/d/ض, /s/ص, /z/ظ et /t/ط) qui n'ont pas d'équivalent en français, assimilent généralement l'infixe "t" de la forme VIII du verbe malgré la différence du point d'articulation.
- En français moderne, l'assimilation totale de sonorité ou de surdité paraît au cas d'un parler rapide spontané. En arabe moderne et classique, l'assimilation est toujours totale avec l'article défini ال /ʔ al/ qui est assimilé par la première consonne solaire du nom qui le suit.

Pour conclure, il s'avère que la compréhension de ce que dit quelqu'un qui parle sa langue maternelle ou bien une langue seconde n'est pas généralement une question simple. La reconnaissance des mots dans le flux phonologique continu exige une connaissance profonde non seulement du système phonétique de la langue en question mais aussi de la variabilité phonologique qui caractérise le langage parlé comme dans le cas de l'assimilation.

Bibliographie

I- REFERENCES EN LANGUE FRANÇAISE

• OUVRAGES THÉORIQUES

Argot-Dutard ,F.(1996) : *Éléments de phonétique appliquée*, Paris, A. Colin/ Masson.

Blachère,R. et Gaudefroy-Demombynes ,M.(1994), *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonne-Larose, Paris.

Builles,J.M. (1998), *Manuel de linguistique descriptive*, Le point de vue fonctionnaliste, Paris, Nathan.

Carton,F (1997), *Introduction à la phonétique française*, Paris, Dunod,.

Choi-Jonin, J. & Delhy,C. (1998), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg.

DARCY,I (2006), *Assimilation phonologique et reconnaissance des mots*, éd. Peter Lang SA,Bern,Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main,New York, Wien.

Dell,F. (1985), *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann.

Derivery,N. (1997), *La phonétique du français*, Paris, Seuil, .

Fouché,P. (1959), *Traité de prononciation française*, Paris, C.KLINCKSIECK,.

Grammont,M. (1933). *Traité de phonétique*. Paris : Delagrave.

Gumbretière,E. (1994), *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris, Didier/Hatier.

Léon,p. (1994), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan.

Léon,M & Léon,P. (1997), *prononciation du français*, Paris, Nathan,.

M.-c. Thomas,J. & alii,(1976); *Initiation à la phonétique, Phonétique articulatoire et phonétique distinctive*, Paris, PUF.

Malmberg (Bertil), *La Phonétique*, Paris, PUF, 4^e éd. 1987

Martinet,A. (1956), *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Haute ville (Savoie)*, Genève, Droz et Paris, Mainard, .

ID,(1965), *linguistique synchronique*, Paris, P.U.F.,

ID,(1971), De l'assimilation de sonorité en français, *Form and substance, Mélanges Eli Fischer-Torgensen, Copenhague,.*

- ID**,(1974), *Le français sans fard*, Paris, P.U.F.
- ID**,(1998) *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin 4^e éd.
- Mounin (Georges)**, *Clef pour la linguistique*, Paris, éd. Seghers, 1971.
- Riegel,M & alii(2009)**, *Grammaire méthodique du français*, Paris, QUADRIGE/PUF, 4^e éd.
- Sabio, (Frédéric), *Phonétique et phonologie du français*, P.17
ecrpe2015.unblog.fr/.../phonologie-et-phonetique.1pdf (consulté le 09/11/2013).
- Troubetzkoy,N.**(1970), *Principes de phonologie*, Klincksiek, Paris,.
- Walter,H.** (1977.), *La phonologie du français*, Paris, PUF, 4e éd.

• THESES ET OUVRAGES INÉDITS

- **Albert, A. (2007)**, *Éléments pour une description dynamique du système vocalique de l'arabe*, Università di Cagliari.in Studi di Glottodidttica,4,[http://www. Glottodidttica.net/](http://www.Glottodidttica.net/)
- Arbaoui,N.** (2010), *Les dix formes de l'arabe classique à l'interface syntaxe/phonologique*, Thèse de Doctorat en Linguistique Université Paris 7 – Diderot, décembre.
- Boukadida, N.** (2008), *Connaissances phonologiques et morphologiques dérivationnelles et apprentissage de la lecture en arabe, (étude longitudinale) – Université Européenne de Bretagne, Université Rennes2 Université de Tunis I, Ecole doctorale – Humanité et Sciences de l'Homme, Faculté des Sciences Humaines et Sociales- Tunis,*
- DJOURI, M** (1991), *Contribution à l'étude et à la reconnaissance automatique de la parole en Arabe standard*, thèse de Doctorat de l'université de Nancy 1, Novembre.
- Kabbour,K.** 1988), *L'Assimilation en arabe classique: essai d'une analyse autosegmentale*, A.N.R.T.,
- Rigault, A. (1967). *L'assimilation consonantique de sonorité en français : Etude acoustique et perceptuelle*. Papier présenté au 6^e congrès international aux sciences de phonétique .Prague.

• ARTICLES

- Dodane, Ch.**, Phonétique Française,
asl.univ-montp3.fr/phonetique/cdodane/.../TD4-TD6-.
- Martinet, A.** (2001),, La phonologie, in *La linguistique, Les introuvables d'André Martinet*, volume36, 2001-1/2, Paris, PUF, , P.262.

Rigault, (A.) (1967). *L'assimilation consonantique de sonorité en français : Etude acoustique et perceptuelle*. Paper presented at the Proceedings of the 6th International Congress of Phonetic Sciences, Prague.

Roman, A. (1973), Remarques générales sur la phonologie de l'arabe classique, (ouvrage en français) in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°15-16,.

• **DICTIONNAIRES CONSULTÉS**

Dictionnaire Hachette encyclopédique, Paris, Hachette, 2005.

Dubois (Jean) et alii, *Grand Dictionnaire, Linguistique & Sciences du Langage*, Paris, Larousse, 2007.

Le Petit Robert(1986), *Dictionnaire de la langue française 1*, Paris, Le Robert.

Maingueneau, D. (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, éd. Paris, Seuil,.

Mounin, G. (1995), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF,.

Oswald Ducrot & Tzvetan Todorov, *Dictionnaire Encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.

webographie

theses.sciences@scd.uhp-nancy.fr.

andre.thibault.pagesperso-orange.fr//phonologie semaine 3 (consulté le 20-11-2013).

asl.univ-montp3.fr/phonetique/cdodane/.../TD4-TD6-.

Résumé des Règles du tajwid , أحكام تلاوة القرآن الكريم برواية حفص, P.53

www.islamhouse.com/d/files/fr/ih.../fr-Islamhouse-regles_tajwid.pdf

Ahmed (Mourchad) TOCHA, *J'apprends à lire l'Arabe du Qu'ARN (Coran)*, 3ème Version, 2013p.15

ekldata.com/LIQYnt55Le0Fxit6_qTRt6QH94E.pdf

ecrpe2015.unblog.fr/.../phonologie-et-phonetique.1pdf

<http://ojs.cimedoc.uniba.it/index.php/glottodidattica/article/download/28/>

II- REFERENCES EN LANGUE ARABE

- (النجي) د. صبيح ، دراسات لغوية في تراثنا القديم، صوت صرف نحو دلالة، دار مجدلاوي، عمان ، ط1، 2003، ص 176.
- أحمد مختار عمر، دراسة الصوت اللغوي، عالم الكتب، القاهرة، 1997.
- (أنيس) د. ابراهيم ، الأصوات اللغوية، القاهرة، مكتبة الأنجلو المصرية، 1987.
- (شاهين) د. عبد الصبور ، علم الأصوات ليرتيل للملرح، دراسة وتعريب، القاهرة، مكتبة الشباب، 1984 .
- ابن جني (أبو الفتح عثمان) سر صناعة الأعراب، (ط1)، دمشق، دار القلم، 1985.
- (مزبان) د. علي حسن ، علم الأصوات بين القدماء والمحدثين، دار شموع الثقافة، الزاوية، ليبيا، 2003.
- سيويوه، الكتاب، تحقيق عبد السلام محمد هارون، مكتبة الخانكي ، القاهرة، ط.3، 1988 ، ج 2 ص 426.